

Manifestement les alertes sur le fonctionnement du dialogue social laissent de marbre le Ministre de l'Education puisque, plus que jamais, nous apprenons a posteriori par les media les décisions qui concernent le service public d'éducation. C'est dans la presse que les récentes annonces budgétaires concernant le second degré avec la suppression prévue de 2650 emplois ont été faites. Elles révèlent au grand jour la réalité de la politique éducative mise en œuvre par le ministre Blanquer. Si nul ne peut contester l'urgence qu'il y a à abonder les moyens accordés au premier degré, que penser d'une politique qui procède par redéploiement, enlève aux uns pour donner aux autres ? Qui peut encore croire à la priorité à l'Education sur laquelle communique le ministre ? Supprimer 2 650 postes d'enseignants alors que le second degré aura à accueillir davantage d'élèves pendant plusieurs rentrées encore, dont 32 000 dès 2019, que d'ores et déjà les classes sont surchargées, qu'est-ce sinon obérer l'avenir ?

Après la saignée des années Sarkozy, le même mauvais scénario est en train d'être acté et on peut prédire un avenir sombre pour le second degré dans les années qui viennent si on sacrifie la scolarité des collégiens et lycéens au nom de la réduction du nombre de fonctionnaires.

Le Ministre assure pourtant que les taux d'encadrement ne se dégraderont pas. Avec plus d'élèves et moins de professeurs, l'exercice paraît difficile ! Le recours aux HSA invoqué ne peut leurrer personne. D'abord, vouloir imposer une seconde heure supplémentaire aux enseignants n'est pas règlementaire. Ensuite on sait que les enseignants sont déjà astreints à des HSA du fait de la pénurie de professeurs. Jamais n'est prise en compte la pénibilité du métier et le fait que le recours aux HSA n'est pas la solution.

Nous nous étonnons par ailleurs que ne soit pas mis en cohérence le diagnostic fait pour le premier degré et les mesures pour le second : diminuer les effectifs par classe a des effets bénéfiques sur les apprentissages, c'est ce que répète J-M. Blanquer...

En fait les choix budgétaires éclairent le sens des réformes récentes que ce soit celle de l'enseignement professionnel, ou du lycée général et technologique. Derrière la communication, ces réformes doivent permettre les diminutions de moyens. Ce sera le cas en lycée en augmentant le nombre d'élèves par classe pendant les enseignements du tronc commun comme de spécialités et en diminuant les possibilités de dédoublements, ou en limitant le nombre de spécialités et d'options offertes dans les établissements. Est-ce ainsi qu'on prétend répondre aux besoins de démocratisation ? La jeunesse de notre pays mérite autre chose et le SNES avec sa fédération, la FSU, entend bien se battre pour que l'Éducation nationale devienne effectivement une priorité.

C'est pourquoi nous appelons à la réussite de la journée de mobilisation du 9 octobre et à une journée de grève dans l'Education le 12 novembre 2018.